

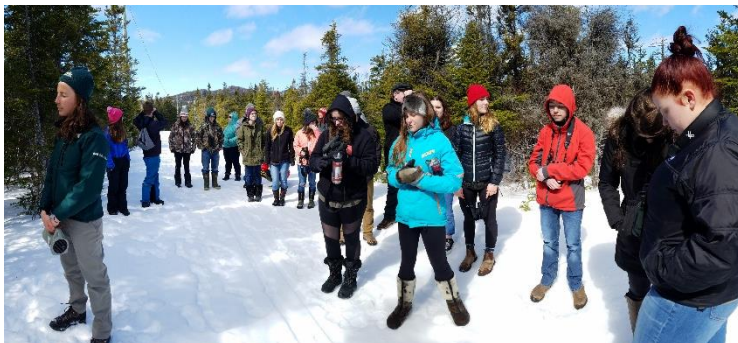


Parc national du  
Gros-Morne

## Ce que nous avons entendu II

Bâtir une vision pour l'avenir

Parc national du Gros Morne  
Examen du plan directeur  
Rapport sur la phase II des consultations



Parcs Canada Parks Canada

Canada

## Introduction

D'août 2018 à mai 2019, Parcs Canada a invité le public, les intervenants clés, différentes communautés et ses partenaires à participer à l'élaboration du prochain plan directeur du parc national du Gros-Morne (PNGM). Au moyen d'un processus de consultation multidimensionnel en deux phases, Parcs Canada a sollicité la participation des intervenants à l'échelle locale, régionale et nationale. La première phase<sup>1</sup> de consultation a consisté à discuter avec les Autochtones, d'autres partenaires, divers intervenants et le grand public des éléments qui devraient être intégrés à la vision pour l'avenir du parc national et des principaux enjeux dont devrait tenir compte l'examen du plan directeur. Les commentaires recueillis lors de la première phase de consultation ont servi à élaborer une ébauche de plan directeur pour le PNGM.

Dans la deuxième phase, les consultations ont été l'occasion de présenter l'ébauche de plan directeur pour recueillir de nouveaux commentaires. Différentes méthodes de consultation ont été utilisées pour veiller à ce que le plan directeur du PNGM reflète les priorités de Parcs Canada, de ses partenaires, des intervenants et du public.

### Qui s'est exprimé?

Les consultations entourant l'ébauche de plan directeur ont eu lieu du 4 avril au 27 mai 2019. Au cours de cette période, des séances de consultation ont été organisées avec les Premières Nations de Qalipu et de Miawpukek, la Gros Morne Cooperating Association (GMCA) et d'autres partenaires et intervenants importants. Des séances ouvertes à la collectivité locale, des ateliers jeunesse et des kiosques d'information temporaires ont aussi été mis en œuvre pour donner au public la chance de se renseigner sur l'ébauche de plan directeur et de faire part de leurs commentaires de vive voix. Un formulaire de commentaires en ligne a également permis aux Canadiens de participer, peu importe leur emplacement.

Parcs Canada a recueilli 2135 interventions au cours de la deuxième phase de consultation. De ce nombre, 311 ont été faites en personne lors de rencontres avec les Autochtones et les autres intervenants, dans des consultations publiques, dans des kiosques d'information et à l'occasion d'un marché public; 619 ont été recueillies au moyen de formulaires de commentaires; 1205 ont été reçues sous forme de courriel envoyé à l'adresse mise en place par Parcs Canada pour la consultation.

Pendant cette phase du processus de consultation, la Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP) a lancé une campagne en ligne pour inciter ses membres à demander un niveau de protection maximal pour le parc national du Gros-Morne, y compris : la création d'une zone tampon en vue de protéger la valeur universelle exceptionnelle du PNGM; des programmes d'expérience nature à faible impact, de sensibilisation et d'intendance; l'interdiction d'étendre l'empreinte des infrastructures du parc; la diminution des efforts de génération de revenus dans le parc et les collectivités avoisinantes, de façon à réduire les probabilités de développement additionnel dans la région du Gros-Morne. Les commentaires soumis par les membres de la SNAP représentent 1192 des 1205 courriels reçus.

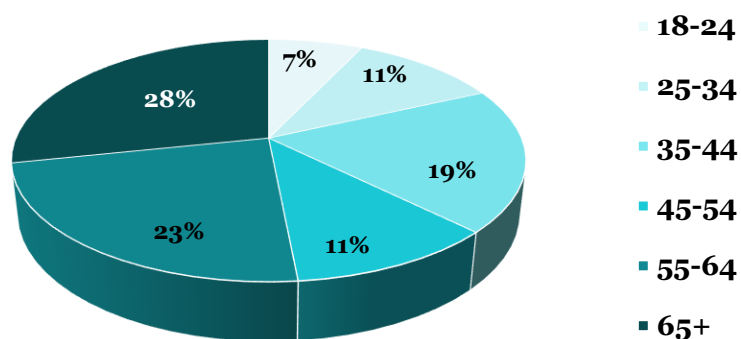
Les renseignements démographiques enregistrés au moyen des formulaires de commentaires indiquent que des Canadiens des quatre coins du pays ont participé à la consultation. La province de résidence la plus représentée est l'Ontario (34 %), devant le Québec (25 %) et Terre-Neuve-et-Labrador (16 %).

---

<sup>1</sup> Le rapport sur la phase I des consultations (Ce que nous avons entendu I) est accessible à l'adresse <https://www.pc.gc.ca/fr/pn-np/nl/grosmorne/info/plan/entendu-heard>.

Les participants au processus de consultation sont âgés de 18 à plus de 65 ans (voir figure 1). La participation des 18 à 34 ans avait été faible lors de la première phase de consultation. Des efforts additionnels ont été faits dans la phase II pour encourager la participation de ce groupe, en général et dans la région du Gros-Morne en particulier.

Un forum jeunesse a été organisé pour rassembler des élèves et des étudiants représentant chacun des six établissements d'enseignement qui avaient participé à la phase I. Dans le cadre du forum, les élèves et les étudiants ont fait un remue-méninges collectif pour cerner des moyens d'atteindre les objectifs et les cibles de l'ébauche de plan. Les idées soumises au cours de la journée comprennent un conseil jeunesse, un programme de parrainage de sentiers, des initiatives visant à faire participer les jeunes aux activités de recherche et de conservation et des pratiques exemplaires en matière de gestion des visiteurs et de réduction des déchets.



**Figure 1.** Répartition des participants aux consultations sur l'ébauche de plan directeur selon leur groupe d'âge

## Ce que nous avons entendu

Nous offrons ci-dessous un résumé des commentaires recueillis (formulaires de commentaires remplis, courriels et observations formulées lors des séances de consultation des partenaires et du public ou du forum jeunesse). Un plan directeur se veut habituellement un document stratégique axé sur les résultats plutôt qu'une liste de mesures prévues. Cependant, certains répondants ont indiqué qu'ils préféreraient un plan plus détaillé et formulé des suggestions précises sur la manière de mettre en œuvre le plan directeur. On constate sans difficulté la passion qu'ont les intervenants et les partenaires pour le PNGM à la profondeur de leurs commentaires et à la façon dont ils sont formulés. Les réponses à la consultation reflètent une excellente connaissance du parc, un souci évident de sa protection et un désir manifeste de continuer à être informé et consulté. L'appui à l'idée d'un rapport de mise en œuvre annuel en est un exemple notable.

## Vision

On a demandé aux participants d'indiquer s'ils étaient d'accord, en désaccord ou neutres par rapport à la vision de Parcs Canada pour le parc national du Gros-Morne. Les résultats montrent que 82 % des répondants appuient la vision mise de l'avant.

De nombreux participants ont manifesté leur enthousiasme à l'égard de l'accent mis sur la participation des jeunes et des visiteurs, de même que certaines initiatives axées sur la réduction

des déchets et les technologies vertes visant à limiter les répercussions négatives sur l'environnement ou à renforcer l'intégrité écologique du parc. D'autres ont fait valoir que davantage de solutions écologiques devraient être accessibles pour les visiteurs de la région. Certains ont aussi exprimé le souhait que davantage d'efforts soient faits pour réduire la pollution lumineuse. La mise en place d'une offre quatre saisons améliorée a aussi recueilli des appuis.

### *Objectifs*

On a demandé aux participants d'indiquer leur niveau d'appui à l'égard des objectifs proposés dans l'ébauche de plan directeur. Une majorité des répondants appuie chacun des objectifs prévus. Les résultats détaillés sont présentés à l'annexe A.

### *Stratégie clé n° 1- Protéger un paysage précieux*

Cette stratégie a été accueillie favorablement. Des appuis solides ont été exprimés pour l'utilisation de technologies vertes afin de réduire les émissions de carbone, pour l'amélioration des méthodes de gestion des déchets et pour l'augmentation de l'efficacité énergétique. Les partenaires autochtones ont manifesté leur appui et leur intérêt pour les projets de recherche sur le caribou, le saumon et d'autres indicateurs écologiques importants dans le parc. Différentes recommandations ont été faites sur les modifications à intégrer au plan définitif. Le texte devrait être révisé pour le rendre plus clair, et certaines échéances devraient être resserrées, notamment quant aux efforts de réduction de la pollution lumineuse par l'établissement d'une réserve de ciel étoilé et, de façon générale, aux mesures de protection de l'intégrité écologique et de conservation de la flore et de la faune du parc. Les répondants ont demandé que des engagements soient pris en faveur de la prise de décisions fondées sur des données probantes et de l'application du principe de précaution, notamment sous forme d'établissement de programmes de recherche scientifique et de surveillance revus par des pairs. Des efforts devraient également être faits pour lier ces programmes aux connaissances traditionnelles autochtones. D'autres suggestions ont porté sur un resserrement des énoncés concernant l'utilisation de motoneiges de façon à en réduire l'impact plus efficacement.

### *Stratégie clé n° 2-Travailler ensemble pour obtenir les résultats voulus*

La stratégie consistant à établir des liens de collaboration en vue d'obtenir collectivement les résultats voulus dans la région du Gros-Morne a suscité un fort appui. L'appui est particulièrement fort en ce qui concerne l'objectif consistant à travailler ensemble pour créer une approche durable pour habiter la région de l'ouest de Terre-Neuve et la visiter. Les participants ont appuyé les énoncés mentionnant la collaboration avec les Autochtones, les collectivités locales et les intervenants, de même que l'engagement portant sur la participation des jeunes de la région. La plupart des améliorations suggérées pour cette stratégie étaient axées sur des expériences pour les visiteurs intégrant les traditions de Terre-Neuve et les cultures autochtones historiques et actuelles. Il a été suggéré de créer des expériences authentiques à l'aide d'histoires racontées par des membres du personnel et des intervenants autochtones qui ont des racines dans la région et en connaissent bien le passé et le présent.

### *Stratégie clé 3 – Revitaliser l'expérience du visiteur dans le parc national du Gros-Morne*

Les participants étaient favorables à l'objectif consistant à améliorer les sentiers. Ils ont aussi indiqué que le système de gestion de l'information sur les sentiers et l'établissement d'un

programme d'ambassadeurs bénévoles des sentiers sont des éléments essentiels contribuant à l'entretien efficace des sentiers. Les partenaires autochtones et le GMCA estiment que l'adoption des permis d'exploitation de commerce a été un grand pas en avant, et ils ont indiqué que l'exploitation des commerces doit être en harmonie avec les valeurs du parc en ce qui a trait à la protection et à la mise en valeur des ressources naturelles et culturelles. Les étudiants ayant participé au forum jeunesse étaient enthousiasmés par la stratégie et ont proposé de nombreuses idées d'expériences à offrir dans le parc, dont la création d'une application pour fournir de l'information aux visiteurs de la région.

De nombreux répondants, dont les membres de la SNAP ayant envoyé leurs réponses par courriel, soulignent qu'ils souhaitent que le parc continue de privilégier les expériences axées sur la nature à faible incidence ainsi que des programmes d'éducation et d'intendance à faible incidence. Les amateurs de plein air souhaitent que l'accent soit davantage mis sur la création d'une offre d'activités hivernales à l'élaboration du plan directeur; de plus, ils recommandent la création d'une stratégie régionale de collaboration en vue de la préparation collective à des expériences hivernales sécuritaires et amusantes. Les partenaires autochtones recommandent aussi de mettre en valeur les routes autochtones traditionnelles en plus des autres sentiers qui se trouvent dans le PNGM et des expériences offertes.

De nombreux intervenants et partenaires partagent le point de vue selon lequel il faut considérer globalement le tourisme et la protection du PNGM, même si la gestion des visiteurs est un défi stimulant dans les régions rurales de Terre-Neuve-et-Labrador. À cet égard, certains d'entre eux ont dit souhaiter vivement l'adoption d'un plan visant à cerner et à atténuer les incidences éventuelles d'une augmentation du nombre de visiteurs. Parmi les idées proposées figurent la création de programmes d'interprétation qui aident les membres du public à comprendre les liens entre l'expérience qu'ils vivent au PNGM et la nécessité de protéger celui-ci. Selon les participants, la sécurité est un autre aspect auquel il faudrait accorder une plus grande attention dans le plan directeur, notamment en ce qui concerne les excursions de plusieurs jours dans l'arrière-pays. Les propositions variaient, allant de l'amélioration des séances d'information sur l'arrière-pays offertes par le personnel au renforcement du contrôle des permis aux points d'entrée des sentiers de plusieurs jours.

Les participants reconnaissaient l'importance de définir clairement le « public cible » du parc, ainsi que de continuer d'accorder la priorité à l'environnement plutôt qu'à d'autres aspects importants comme l'accessibilité et l'inclusion en cas d'incompatibilité entre les besoins. Les répondants hésitent à appuyer les objectifs relatifs aux nouvelles infrastructures, et ils demandent de limiter au maximum les travaux d'aménagement dans le parc; de plus, ils se disent favorables au maintien d'une empreinte des installations et des infrastructures d'une superficie la plus minimaliste possible, en particulier dans les secteurs écologiquement fragiles.

### *Gestion par secteurs : bassin hydrographique de l'étang Western Brook*

Les participants étaient très favorables à la majeure partie de l'orientation en matière de gestion du bassin hydrographique de l'étang Western Brook, et ils ont suggéré des mesures visant à améliorer l'expérience des personnes à mobilité réduite qui visitent l'étang. Ils appuyaient l'idée d'élaborer une stratégie visant à assurer que l'augmentation du nombre de visiteurs à la gorge de l'étang Western Brook ne nuira pas à l'expérience en milieu sauvage, et ils préconisent l'entretien du sentier Snug Harbour et le sentier d'accès au North Rim. Certains répondants proposent des cibles plus ambitieuses en ce qui concerne l'écologisation des excursions en bateau et la résolution des problèmes liés à la gestion de déchets humains dans l'arrière-pays.



Même si, dans l'introduction de la section du plan directeur portant sur la gestion du secteur de l'étang Western Brook, il est indiqué que les véhicules particuliers, les autocars, les aménagements commerciaux de grande envergure et l'accroissement de la capacité du terrain de stationnement, etc., seront interdits, de nombreux participants ont demandé des précisions sur ce qu'impliqueraient les « expériences du visiteur intégrées ». En ce qui a trait à la section sur le zonage du plan directeur préliminaire, les participants ont posé des questions au sujet du zonage du rivage, du secteur du quai et de la remise à bateaux.

### *Gestion par secteurs : Secteur des Tablelands et de l'étang Trout River*

De nombreux commentaires se rapportant à cette section du plan portaient sur la « manière » d'atteindre les objectifs et concernaient les améliorations particulières à apporter à l'aire de fréquentation diurne de l'étang Trout River, au terrain de camping, aux blocs sanitaires, au sentier et au chemin menant à l'étang. Les participants s'étaient dits satisfaits des améliorations apportées au Centre de découvertes et des bienfaits éducatifs aux visiteurs de la région. De plus, ils étaient favorables aux améliorations apportées à l'expérience globale offerte aux visiteurs du secteur des Tablelands et de l'étang Trout River, mais ils insistaient sur l'importance de veiller à ce que ces derniers continuent de vivre l'expérience en milieu naturel et ils ont recommandé l'établissement de paramètres qui permettront au PNGM de s'assurer que l'augmentation du nombre de visites ne nuit pas à l'intégrité écologique. À cet égard, certaines recommandations préconisent l'offre de nouvelles expériences mettant en valeur le secteur en tant que site emblématique du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les participants ont souligné la nécessité de créer une cible comme celle se rapportant à l'étang Western Brook en vue de réduire les émissions de carbone attribuables aux excursions en bateau sur l'étang Trout River. Les intervenants et les membres de la collectivité du côté sud du parc ont demandé que toutes les collectivités situées à proximité du secteur de l'étang Trout River puissent participer à l'élaboration d'un plan stratégique conjoint. De nombreux participants ont demandé des précisions quant à la définition d'« expériences de visite diversifiées », tandis que d'autres ont contesté l'utilisation de vélos de montagne et de motoneiges dans le secteur des Tablelands, faisant valoir que la majeure partie du secteur est une aire protégée désignée zone I, qui comporte des espèces végétales et animales vulnérables.

### **Conclusion**

Les nombreux commentaires reçus au cours de la consultation sur l'ébauche du plan directeur ont été examinés et intégrés dans le plan définitif. Les modifications suivantes ont été intégrées au plan directeur définitif en réponse aux priorités que nous avons entendues tout au long du processus de planification :

#### *Stratégie clé n° 1 – Protéger un paysage précieux*

- Accent accru sur l'amélioration de l'intégrité écologique ainsi que sur la recherche et la surveillance concernant les espèces en péril et les répercussions d'activités comme la motoneige.
- Cibles pour une participation accrue des Autochtones à la surveillance des populations de poissons et de l'érioderme boréal et possibilités pour les jeunes de participer au programme de santé des forêts.
- Cibles des partenariats de recherche sur les changements climatiques et désignation du PNGM comme réserve de ciel étoilé.

### *Stratégie clé n° 3 – Revitaliser l'expérience du visiteur dans le parc national du Gros-Morne*

- La description de cette stratégie a été modifiée pour préciser que l'expérience du visiteur est axée sur des liens significatifs avec la nature et sur la nécessité de revitaliser les installations et les programmes du parc national pour les publics actuels et futurs.
- La cible d'évaluation d'une offre d'expériences hivernales a été ajustée pour mettre l'accent sur une évaluation des offres d'expériences hivernales sans véhicules motorisés qui sont durables, en collaboration avec les exploitants d'entreprise touristique et les utilisateurs hivernaux du parc.

#### *Gestion par secteurs*

- La clarification de termes comme « expérience intégrée du visiteur » et plus de détails dans les cibles visant des pratiques de tourisme durables comme la gestion des déchets humains et des ordures, la réduction des émissions de carbone et les options d'accessibilité.
- L'objectif d'une stratégie d'investissement dans l'étang Trout River a été rajusté pour tenir compte de l'infrastructure nécessaire aux excursions en bateau et à l'aire de fréquentation diurne. De plus, l'amélioration des panneaux d'orientation de Parcs Canada dans la collectivité de Trout River a été incluse comme cible.

#### *Zonage*

- La carte de zonage et le texte ont été examinés et le plan définitif confirme que l'installation de fréquentation diurne de l'étang Western Brook demeure dans la zone IV du plan directeur précédent (2009). Des éclaircissements ont été ajoutés pour préciser que, contrairement aux autres installations de fréquentation diurne, il n'y a pas d'accès motorisé privé à la zone IV du quai.
- La remise à bateaux, qui faisait partie de la zone V dans l'ébauche du plan directeur, a été retirée de la carte de zonage et fait maintenant partie de la zone III à des fins administratives pour appuyer les excursions en bateau.

### **Un plan pour l'avenir**

Le plan directeur du parc national du Gros-Morne de 2019 tient compte de tous les commentaires et suggestions reçus dans le cadre des consultations avec les partenaires autochtones et régionaux, les intervenants, les membres des collectivités locales et le grand public. Les objectifs, les cibles et le zonage ont été mis à jour pour tenir compte de la rétroaction et de l'appui présentés par de nombreux Canadiens.

Notre vision commune guidera la gestion du parc pour les dix prochaines années, alors que nous travaillerons ensemble à mettre en œuvre les stratégies clés, et à continuer à maintenir ou à améliorer l'intégrité écologique, l'expérience du visiteur, nos relations avec les collectivités locales et les activités de sensibilisation du public.

Bien que le processus de planification de gestion soit terminé, l'Agence Parcs Canada fournira des mises à jour annuelles sur la mise en œuvre aux partenaires, aux intervenants et au grand public et est toujours prête à recevoir des commentaires et des suggestions sur la façon dont elle peut collaborer avec les autres pour atteindre des objectifs communs.

**ANNEXE A**  
**APPUI GÉNÉRAL DES OBJECTIFS (OB) DE L'ÉBAUCHE DU PLAN**  
**DIRECTEUR DU PARC NATIONAL DU GROS-MORNE DE 2019**  
**(N = 619)**



<sup>2</sup> Les participants pouvaient également choisir l'option « neutre » pour chaque objectif.